

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-638098

78655

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 18657

Société : RA01

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

ZAHARI ADNANE

Date de naissance :

30/11/83

Adresse :

Secteur 9 Rue Kaki im Fath gept 6 Hay Rid Robot

Tél. :

066C749855

Total des frais engagés : 600 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Spécialiste en Gynécologie-Obstétrique  
Appt. 2, min. 30 Al-Horla, Casablanca  
Hay Ryad, BP 10537 57  
Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18

Cachet du médecin :

Date de consultation :

28/06/2012

Nom et prénom du malade :

FATHI SAMIA

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Nature de la maladie :

GROSSESSE

Enfant

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

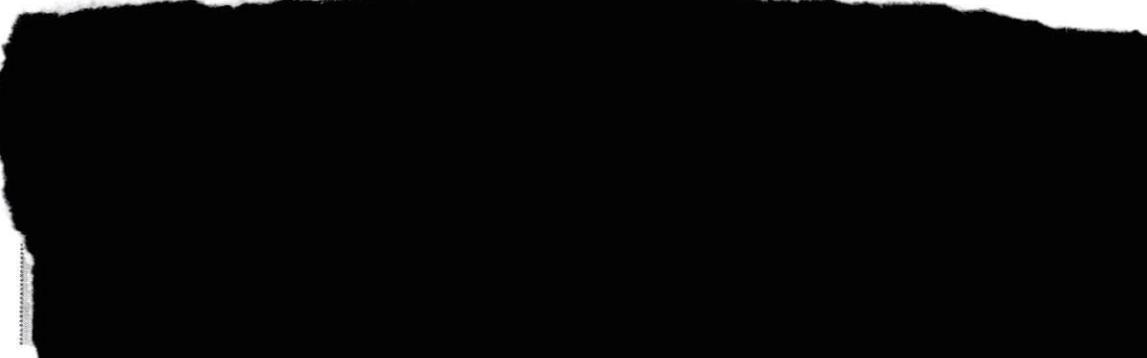
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

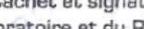
Le : 15/07/2012

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
28/02/21	CG		2500.00	INP : 101649003

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	28/06/2021	échographie	350.017

**DR. Najat BOUAZZAOUI**

**Spécialiste en Gynécologie-Obstétrique**

Suivi de Grossesse, Accouchement,  
Echographie, Gynécologie, Chirurgie,  
Endoscopie, Stérilité du couple, Contraception



**الدكتورة نجاة بوعزاوبي**

**أخصائية أمراض النساء والتوليد**

رصد الحمل والولادة - جراحة أمراض النساء  
التقطير الرحمي - عقم الزوجين - منع الحمل

Rabat le 28/06/2021.....الرباط في

## **NOTE D'HONORAIRE :**

Mme

FATIMA SAWA  
Spécialiste en Gynécologie-Obstétrique  
Appt. 2, Imm. 30, Al Hambra 3 - Ryad Al Andalous  
Tél. : 0537 572 - 598 ou 06 66 43 93 26

Je soussignée, Docteur, Bouazzaoui Najat, certifie que Madame vu son état de santé, est bien venue à mon cabinet ; où elle a bénéficié

Le : 28 / 06 / 2021

- Consultation spécialisée (250 dirhams).
- Echographie (350 dirhams).

Cette Facture est délivrée à l'intéressée pour servir et faire valoir ce que de droit.

**Signature**

## Informations sur le patient / l'examen

Date d'examen: 28.06.2021

Nom : FATHI SANA Praticien : Dr BOUAZZAoui NAJ...  
 ID patient : D58517-21-02-22-2 DDN: 07.09.1992 Méd. réf. :  
 Âge: 28 Échograph.: Dr BOUAZZAoui NAJ...  
 Indication : Sexe : Féminin Type d'examen: ECHOGRAPHIE OBS...

DDR : 11.01.2021 GA(DDR) 24w0d DPA(DDR) 18.10.2021 Grav: 1 Ab:  
 DDC: AG(MAE) 23w3d DPA(MAE) 22.10.2021 Parité 0 Ect.:

PFE (Hadlock)	Valeur	Plage	Âge	Plage	GP (Williams)
CA/BIP/LF/CT	599g	± 87g	23w2d		35.3%

Mesures 2D	MAE	Valeur	m1	m2	m3	Méth.	GP	AG
BIP (Hadlock)	<input type="checkbox"/>	5.85 cm	5.85			moy.		41.2% 24w0d
DFO (HC)		7.49 cm	7.49			moy.		
CT (Hadlock)	<input checked="" type="checkbox"/>	21.26 cm	21.26			moy.		11.9% 23w2d
CT* (Hadlock)	<input type="checkbox"/>	21.04 cm	21.04					8.1% 23w1d
CA (Hadlock)	<input checked="" type="checkbox"/>	19.18 cm	19.50	18.85		moy.		37.9% 23w6d
DAT		5.62 cm	5.76	5.48		moy.		
LF (Hadlock)	<input checked="" type="checkbox"/>	4.00 cm	4.00			moy.		10.3% 22w6d

Calculs 2D	Plage
CT/CA (Campbell)	1.11 (1.05 - 1.21)
IC (BIP/DOF)	78% (70 - 86%)
LF/BIP	68% (71 - 87%)
LF/CA	21% (20 - 24%)
LF/CT (Hadlock)	19% (19 - 21%)

Mesures Doppler	Valeur	m1	m2	m3	m4	m5	m6	Méth.
<b>A Canal artériel</b>								
Syst.	-22.01 cm/s	-22.01						max
Diasto.	-6.26 cm/s	-6.26						max
TMmax	-13.31 cm/s	-13.31						max
MD	-5.72 cm/s	-5.72						max
IR	0.72	0.72						moy.
IP	1.18	1.18						moy.
S/D	3.52	3.52						moy.
FC	157 bpm	157						max

## Étude anatomique

Cœur fœtal  
Rythme cardiaque

Normal

## Description fœtale

Position fœtale  
Placenta Localisation  
Liquide amniotique

Céphalique  
Postérieur  
Normal

Nom : FATHI SANA

ID patient : D58517-21-02-22-2

Générique 2D	Valeur	m1	m2	m3	m4	m5	m6	Méth.
--------------	--------	----	----	----	----	----	----	-------

Dist.

D

4.36 cm      4.36

moy.

## Commentaire

GROSSESSE MONOFOETALE EVOLUTIVE DE 24 SA

Date: 28.06.2021 Praticien: Dr BOUAZZAoui NAJAT Echograph.: Dr BOUAZZAoui NAJAT

  
Dr. Najat BOUAZZAoui  
Spécialiste en Gynécologie et  
en Médecine de la Reproduction  
Tél: 0537 517 558 ou 06 63 95 202